

RESIDENCE DE PERSONNES AGEES - RPA

6 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

7350 OZOIR LA FERRIERE

COMMUNE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - SIRET N° 217 703 503 00193- BUDGET ANNEXE

01.64.40.11.44

FAX:

Email

TELEPHONE :

ORGANISME GESTIONNAIRE :

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement:

N° FINSS :

Résidence autonome du parc : N° 77 081 631 2

CATEGORIE :

SIRET : 217 703 503 00169

COMPETENCE :

C.C.N.T. :

BP 2025

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE :

AFFICHÉ
LE 18.1.04/20.25

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

**GROUPE I : DEPENSES APPARENTES A L'EXPLOITATION
COURANTE**

	(1)	(2)	Budget prévisionnel proposé			(6)	(7)
			Zon- diction- naires	Mesures non-rek- s	Total		
601 Achats stockés de matières premières et de fournisseurs							
602 Achats stockés - autres approvisionnements							
603 Variation des stocks							
606 Achats non stockés de matières et fournitures	57 970,29	68 504,00		83 200,00	13 262,00	43 200,00	
607 Achats de marchandises							
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement							
713 Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)							

SERVICES EXTERIEURS

6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	28 302,74	26 000,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social							
6118 Sous-traitance: autres prestations de service							

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6241 Transports de biens							
6242 Transports d'usagers							
6247 Transports collectifs du personnel							
6248 Transports divers							
625 Déplacements, missions et réceptions							
626 Frais postaux et frais de télécommunication	912,20	1 200,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00
6281 Prestations de blanchisserie à l'extérieur							
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur							
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur							
6284 Prestations d'entretien à l'extérieur							
6287 Remboursement de frais							
6288 Autres prestations	1 001,34	1 200,00					

TOTAL GROUPE I	83 259,33	97 804,00		119 460,00	119 460,00		119 460,00
-----------------------	------------------	------------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------------

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	(6)	(7)
	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Recrus- désistés	Mécanisme sanctions	Total	Depenses antérieures	Budget exécutoire				
621 Personnel extérieur à l'établissement											
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires											
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)											
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)											
641 Rémunération du personnel non médical											
642 Rémunération du personnel médical											
643 Rémunération du personnel paramédical											
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance											
646 Personnes handicapées											
647 Autres charges sociales											
648 Autres charges de personnel											
TOTAL GROUPE II	258 916,16	215 000,00			209 000,00	209 000,00			209 000,00		209 000,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 18/04/2025
 Application agréée E.legalite.com

GROUPE III : DEPENSES APPARENTES A LA STRUCTURE

	(1)	(2)	Budget prévisionnel proposé			(6)	(7)
			Recor- dations	Mesures nouvelles	Total		
612 Redevances de crédit bail							
6132 Locations immobilières							
6135 Locations mobilières	497,28	700,00		200,00	700,00	700,00	700,00
614 Charges locatives et de copropriété							
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers	1 560,00	4 000,00					
6155 Entretien et réparations sur biens mobiliers	2 737,05	11 700,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6156 Maintenance	12 927,30	1 500,00		12 565,00	12 565,00	12 565,00	12 565,00
617 Primes d'assurances							
618 Etudes et recherches	357,60	1 500,00		480,00	480,00	480,00	480,00
623 Divers		500,00		500,00	500,00	500,00	500,00
627 Information, publications, relations publiques	16 638,90	19 800,00		19 800,00	19 800,00	19 800,00	19 800,00
635 Services bancaires et assimilés							
637 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	2 167,00	76 487,00		75 975,00	75 975,00	75 975,00	75 975,00
639 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)							

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Réel n°2	Budget exécutif n°1	Budget prévisionnel proposé		Total	Depenses numériques	Budget exécutif
(1)	(2)	Récom- mandés	Mensurés numériques	(3)+(4)+(5)	(6)	(7)

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651	Références pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	1 529,99	200,00			200,00	700,00
654	Bonus sur créances irrécouvrables		15 000,00				
655	Quote-parts du résultat sur opérations faites en commun (filiales privées)						
657	Subventions						
658	Charges diverses de gestion courante						
CHARGES FINANCIERES							
66	Charges financières						9 942,90

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
673	Charges sur exercices antérieurs		2 000,00				2 000,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			2 000,00			
678	Autres charges exceptionnelles						

68 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	9 147,20	9 200,00		13 700,00		13 700,00
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à reporter						
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation						
6816	Dotations dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles						
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants						
686	Dotations aux amortissements et provisions : charges financières						
687	Dotations aux amortissements et aux provisions : charges exceptionnelles						
6871	dot dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations						
68725	dot dotations aux amortissements dérogatoires						
68741	dot dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement						
68742	dot dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations						
687461	dot dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)						
687462	dot dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)						
68748	dot autres						
6876	dot dotations aux dépréciations exceptionnelles						
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)						
6894	dot engagements à réaliser sur interventions attribuées (établissements privés)						
6895	dot engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)						
6897	dot engagements à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)						

TOTAL GROUPE III							
	47 700,00	142 387,00		130 000,00	130 000,00		140 700,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)							
	304 970,20	525 071,00		549 200,00	549 200,00		589 222,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION							
	304 970,20	525 071,00		549 200,00	549 200,00		589 222,00

002
005

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	(1)	(2)	Budget prévisionnel freppé			(6)	(7)
			Recettes directes	Mesures nouvelles	Total		
731 Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)							
732 Produits à la charge de l'Etat							
733 Produits à la charge du département (hors EHPAD)							
734 Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	331 335,57	414 259,00		414 259,00	414 259,00		414 259,00
735 Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées							
7351 dont produits à la charge de l'assurance maladie							
7352 dont produits à la charge du département							
7353 dont produits à la charge de l'usager							
738 Produits à la charge d'autres financeurs							
TOTAL GROUPE I	331 335,57	414 259,00		414 259,00	414 259,00		414 259,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EMPLOI/TATION

	Rd n-2		Budget exécutif n-1		Budget prévisionnel l'emploi			Recettes autorités	Budget extérieure
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)		
70 Produits sauf 7082		36 577,65	41 750,00						
7082 Participations forfaitaires des usagers			2 800,00		4 600,00				4 600,00
70821 dont forfait journaliers									
70822 dont participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L. 242-4 du code de l'action sociale et des familles									
70823 dont participations aux frais de repas et de transport dans les établissements et services d'aide par le travail									
70823 dont autres participations forfaitaires des usagers			2 800,00		4 600,00				4 600,00
71 Productions stockées									
72 Production immobilisée									
74 Subventions d'équipement et participations									
75 Autres produits de gestion courante		120 019,24	77 000,00		109 172,00				109 172,00
603 Variation des stocks (en recettes)			2 000,00		600,00				600,00
609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats									
619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs									
629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs									
6439 Remboursements sur rémunérations du personnel non médical									
6439 Remboursements sur rémunérations du personnel médical									
6439 Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées									
6439,689,79 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales									
6489 Fonds de compensation des cotisations anticipées d'activité									
6511 Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)									
TOTAL GROUPE II		146 596,20	123 550,00		144 972,00		144 972,00		144 972,00

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS
ET PRODUITS NON ENCAISSABLES**

76

Produits financiers

PRODUITS EXCEPTIONNELS

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)-(3)+(4)	(6)	(7)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits sur exercices antérieurs	61 712,00						
Produits de cessions d'éléments d'actif							
Quote-part des subventions financièrement votées au résultat de l'exercice							
Autres produits exceptionnels							

AUTRES PRODUITS

781

Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)

786

Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

787

Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)

78725

dont reprise sur amortissements dérogatoires

78741

dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement

78742

dont reprises sur provisions réglementées pour rattachement des immobilisations

787461

dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissement privé)

787462

dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissement privé)

78748

Reprises sur dépréciations exceptionnelles

7876

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)

789

Transfert de charges d'exploitation.

79

dont transfert de charges d'exploitation

791

dont transfert de charges financières

796

dont transfert de charges exceptionnelles

797

TOTAL GROUPE III

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)

	61 712,00						
	578 543,46	537 600,00	559 222,00	559 222,00	559 222,00		539 222,00

002

Excédent de la section d'exploitation reporté

005

Amortissements comptables excédentaires différés

	RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n	
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	529 543,46	537 600,00	559 222,00	559 222,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
10 Fonds associatifs, apports, dotations et réserves			
1161 Amortissements comptables excédentaires différés			
13 Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			

Reprises

14 Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15 Provisions			

Remboursement des dettes financières

16 Emprunts et dettes assimilées	44027,84	54000,00	54 600,00
17 Dettes rattachées à des participations			

Compte de liaison investissement

18 Compte de liaison investissement			
-------------------------------------	--	--	--

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

20 Immobilisations incorporelles			
21 Immobilisations corporelles	77974,18	193700,00	112 011,00
22 Immobilisations reçues en affectation			
23 Immobilisations en cours			
24 Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26 Participations et créances rattachées à des participations			
27 Autres immobilisations financières			

Autres

28 Amortissements des immobilisations (reprises)			
29 Dépréciation des immobilisations (reprises)			
39 Dépréciation de stocks et en-cours			
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
49 Dépréciation des comptes de tiers (reprises)			
59 Dépréciation des comptes financiers (reprises)			

Résultat cumulé antérieur à reporter (déficit)

001 Résultat cumulé antérieur à reporter (déficit)			
004 Amortissements comptables excédentaires différés			
003 Excédent prévisionnel d'investissement	109232,48		

TOTAL GENERAL	231234,50	247700,00	166 611,00
----------------------	-----------	-----------	------------

REÇU EN PREFECTURE
 le 18/04/2025
 Application agréée E-legalite.com

Augmentation des fonds propres

Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
-------------	--------------------------	-----------------------------

10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	24030,63	12700,00	11 000,00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			85 000,00

Dotations aux provisions

14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions pour risques et charges			

Augmentation des dettes financières

16	Emprunts et dettes assimilées	207203,67	225800,00	56 911,00
17	Dettes rattachées à des participations			

Compte de liaison

18	Compte de liaison investissements			
----	-----------------------------------	--	--	--

Immobilisations (sorties)

20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			

Autres

28	Amortissements des immobilisations (dotations)			13 700,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (dotations)			
39	Provisions pour dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (dotations)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (dotations)			

Résultat cumulé antérieur (excédent)

001	Résultat cumulé antérieur (excédent)			
-----	--------------------------------------	--	--	--

Amortissements comptables excédentaires différés

004	Déficit prévisionnel d'investissement		9200,00	
-----	---------------------------------------	--	---------	--

TOTAL GENERAL		231234,50	247700,00	166 611,00
----------------------	--	-----------	-----------	------------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements (1)		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NCR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-077-217703503-20250414-DELIB_588_2

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement (2)	Montant (3)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					745 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					745 000,00									
167	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	23/11/2011	01/09/2013	201 000,00	F	Taux fixe à 4,50 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
169	CAISSE D'EPARGNE	29/04/2013	19/12/2013	19/06/2014	154 000,00	F	Taux fixe à 4,1 %	4,100	4,142	EUR	S	C	O	A-1
212	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	08/12/2015	25/01/2017	30 000,00	F	Taux fixe à 1,81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
221	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2015	29/12/2015	25/07/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,357	EUR	T	P	O	A-1
0952163	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2020	20/04/2021	05/06/2021	113 000,00	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	0,652	EUR	T	P	O	A-1
236	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2022	29/12/2022	05/07/2023	200 000,00	V	Libéré APT-Index + 0,51-Floor 0 sur Livret APT-Index	2,500	2,566	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consenties du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)														
1675 Dettes pour ALÉ T.P. et PPP (Total)														
1676 Dettes envers locataires-coauteurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														

REÇU EN PREFECTURE
le 18/04/2025
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2025

Titulaire (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Convention 7 041 (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après conversion éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Moyenne de taux d'intérêt à la date de vote du budget (16)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Intérêts perdus (de cas échéant) (15)	RCHÉ de l'exercice
						Type de taux (12)	Indice (13)	Level (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)				413 206,10						47 517,23	11 026,06		2 304,80
164 Emprunts assortis des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (Total)													
167	N		A-1	51 600,30	2,42	F	Taux fixe à 4,50 %	4,660		16 440,05	2 450,15		500,85
169	N		A-1	41 056,74	3,97	F	Taux fixe à 4,1 %	4,142		10 266,06	1 578,50		38,59
212	N		A-1	15 006,00	6,67	F	Taux fixe à 1,81 %	1,810		2 030,10	271,61		218,62
221	N		A-1	26 202,59	7,32	F	Taux fixe à 1,35 %	1,357		3 550,17	337,63		55,81
0662166	N		A-1	54 269,47	16,34	F	Taux fixe à 0,65 %	0,652		5 430,25	599,54		66,22
206	N		A-1	165 000,00	18,26	V	(Livre Apprécié) = 0,9-Déc 0 sur Level (14/Préfin)	3,599		10 000,00	5 666,57		972,71
1643 Emprunts en devises (Total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tranche sur ligne de trésorerie (Total) (3)													
165 Dépôts et cautions reçues (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consenties du Trésor (Total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)													
1673 Dettes pour le E.T.P et P.P.P (Total)													
1676 Dettes envers les autres collectivités (Total)													
1678 Autres emprunts et dettes (Total)													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (Total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)													
1687 Autres dettes (Total)													
Total général				413 206,10						47 517,23	11 026,06	0,00	2 304,80

(3) Engageant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, à l'actif sans recourir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

REÇU EN PREFECTURE
le 18/04/2025
Application agréée E-legalite.com

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOC091015072C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/19 sur les opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote de budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétables à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts échus) et intérêts échués dus au titre du contrat d'échange éventuel et complétables à l'article 662.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complétables au 708.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2025 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux occasionnel après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (à ces échéances) (11)	% par ligne des taux au capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cpi) ou encadré (numéro) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

- (1) Réviser les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la durée de bonne condition) en fonction du risque le plus élevé à occurrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle.
 (2) Monnaie : monnaie empruntée à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la désignation de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).
 1 : Index zone euro / 2 : Index inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart index zone euro / 4 : Index hors zone euro ou écart (indices dans l'un ou l'autre zone euro) / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/2025 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de la dette et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comparabilisés à l'article 688.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comparabilisés au 788.

REÇU EN PREFECTURE
 le 18/04/2025
 Application agréée E-legalite.com

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

**IV
B1.4**

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euros (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)		6					
		% de l'encours	100,00%				
		Montant en euros	413 208 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/11 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													N°		
Emprunt couvert													81.5		
Instruments de couverture pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Réfèrent de couverture	Capital restant en fin de période 01/01/2025	Date de fin du contrat	Organisme co-couvert	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (échange ou swap)	Nationalité de l'emprunt de couverture	Instrument de couverture					Montant des commissions é émises	Primes	
								Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (3)	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option			
Taux fixe (taux)	Taux variable	Taux complet													
Total													0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un swap, variable qui est payé contre la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer si s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, swap, strangle).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (5)	Index	Niveau de taux	Charges c/68	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	9,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REÇU EN PREFECTURE
le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRETEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES

IV

B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

VILLE D OZOIR LA FERRIERE- M22 - RPA -BP 2025

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Délibération du
AMORTISSEMENT linéaire		23/09/2024
COMPTE	BIENS OU CATEGORIES DE BIENS AMORTIS	DUREE
	Immobilisations incorporelles	
2031	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans
205	Logiciels	4 ans
	Immobilisations corporelles	
21311	Construction-bâtiments publics	20 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (I.G.A.A.C)	15 ans
2151	Installations complexes spécialisées	7 ans
2153	Installations à caractère spécifique	7 ans
2154	Matériel et outillage	7 ans
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	15 ans
2182	Matériels de transport	8 ans
2183	Matériels de bureau et informatique	4 ans
2184	Mobilier	8 ans
2185	Cheptel	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	7 ans
	Biens de Faible valeur Montant égal ou inférieur à 1000 euros	1 an

22/24

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-077-217703503-2 025 04 14-DELIB_588_2

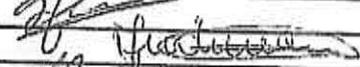
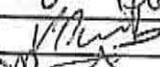
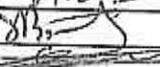
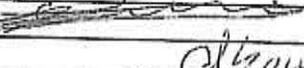
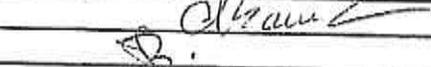
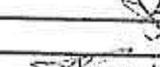
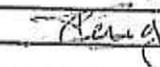
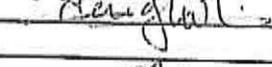
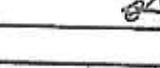
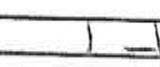
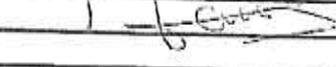
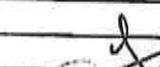
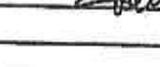
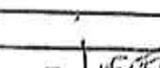
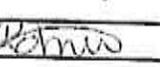
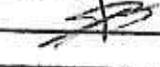
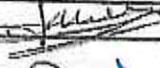
BUDGET RPA	ARRETE ET SIGNATURES
-------------------	-----------------------------

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 24
 Nombres de suffrages exprimés : 30
 Vote :
 * Pour : 19
 * Contre : 0
 * Abstentions : 11

Date de Convocation : 03/04/2025

Présenté par Madame Le Maire
 A Ozoir la Ferrière, le 14/04/2025
 Signature : 

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire
 A Ozoir la Ferrière, le 14/04/2025
 Les membres du Conseil Municipal :

LISTE D'ÉMARGEMENT - CONSEIL MUNICIPAL DU 14/04/2025	
Monsieur ALLEK Karim	
Madame AUDINEAU Esperance	
Monsieur BARIANT Jean-Pierre	
Madame BARNET Suzanne	
Monsieur BENSAL Malek	
Madame BOURLON Chantal	
Madame BRAHAM Monia	
Madame CADART Anne-Marie	
Madame CAVIGLIOLI Irène	
Monsieur CLEMENT Emmanuel	
Madame CHEIK-ELEZAAR Zohra	
Madame CZIFFRA Lucie	
Monsieur DEBACKER Jean-Claude	
Madame DEVRIENDT Laëtitia	
Madame DUPUIT Isabelle	
Monsieur GHOZLAND Cyril	
Madame GOKOUL Indira	
Madame HIDIER Marjoria	
Madame JARRIGE Antoinette	
Monsieur MACHADO Manuel	
Monsieur MARCOUX Frederic	
Madame MELEARD Josyane	
Madame MILLET Françoise	
Madame PALOMARES Aline	
Monsieur ROBIN Teddy	
Madame RUCHMANN Nathalie	
Monsieur SALGADO LOPES Paulo	
Monsieur SALMON Patrick	
Monsieur TADJINE Ziaïn	
Monsieur VERDIER Jacques	
Monsieur VIEIRA Régis	
Monsieur VINHAS PEREIRA Carlos	
Monsieur VORDONIS Patrick	

23/24

REÇU EN PREFECTURE
 le 18/04/2025
 Application agréée E.legalite.com

Monsieur WITTMAYER Bruno



Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/25
et de la publication le 17/04/25
A Ozoir la Ferrière, le 14/04/25



24/24

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-077-2177035.03-20250414-DEL16_568_2